



**SYNDICAT NATIONAL PENITENTIAIRE
DES PERSONNELS TECHNIQUES
FORCE OUVRIERE**

Béziers, le 15 avril 2020

N° 01-04-20/PB

*Monsieur Stéphane BREDIN
Directeur de l'Administration Pénitentiaire
Ministère de la Justice
13, Place Vendôme
75042 – PARIS Cedex 01*

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous solliciter dans le cadre de notre suivi de la crise sanitaire et suite aux annonces faites par le Ministre de l'Action et des Comptes Publics.

Il a été notamment annoncé une prime allant jusqu'à 1000 € sur décision du président de la République pour certains fonctionnaires ayant poursuivi leur mission de service public malgré le confinement.

Notre syndicat souhaite que les personnels techniques de l'administration pénitentiaire ayant contribué au bon fonctionnement du service public pénitentiaire, par leur présence ou leur télétravail, puissent bénéficier de cette prime.

En effet, les personnels techniques, par leur présence en cuisine, dans les services de buanderie et cantine, par leurs actions de maintenance (bâtiment et informatique) ou d'encadrement de la production au sein des ateliers SEP-RIEP, ont contribué au bon fonctionnement et à la pacification au sein des établissements. Quant aux agents de spécialité hygiène et sécurité, ils ont été mis à contribution dès le début de la crise pour essayer de trouver des solutions pour l'ensemble des personnels de cette administration.

De plus, de nombreux personnels techniques ont travaillé et continuent pour certains de travailler dans des conditions sanitaires risquées, sans dotation en masques et équipements nécessaires pour se protéger et protéger les autres.

Pour toutes ces raisons, nous considérons que l'ensemble des personnels techniques restés en activité pendant la crise sanitaire, quels que soient leurs grades et leurs fonctions, se voient attribuer une prime exceptionnelle, et plus particulièrement tous les agents qui ont travaillé au contact de la population pénale.

Dans l'attente de la mise en place d'une prime spécifique à destination du personnel technique de l'Administration Pénitentiaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général,

Paul BONO